


Numéro 33
Jeudi 25 juillet 2019

Au menu :

Les rappels et actualités

La météo

Les besoins en eau des cultures et nos conseils

 **Les mesures de restriction**

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en parcelles et des données météorologiques de Météo-France.

Document rédigé par :

Ronan OLIVO
01 64 79 31 15

Service Environnement
19 rue d'Anjou-75008 PARIS
Tél : 01.39.23.42.00
E-mail : environnement@idf.chambagri.fr
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Les rappels et actualités

Nouvel interlocuteur Irrigation à la Chambre d'agriculture IDF :

Ronan OLIVO : ronan.olivo@idf.chambagri.fr

Relevés index nappe de Champigny :

Merci de transmettre vos index de compteur mensuel à :

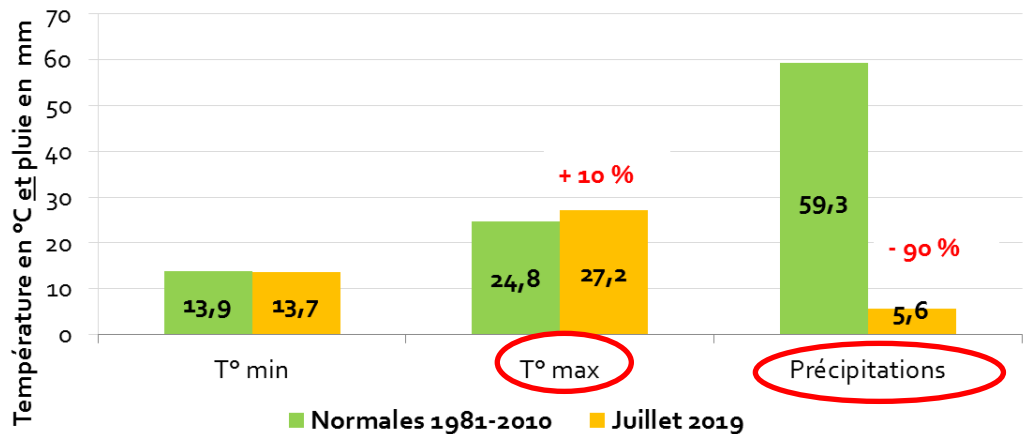
ronan.olivo@idf.chambagri.fr ou environnement@idf.chambagri.fr

La météo

Constat sur juillet 2019 :

Moyenne des 5 stations Météo France (Melun, Trappes, Orly, Roissy-en-France, Pontoise) :

T° et pluie de juillet 2019 par rapport à la normale 1981-2010



La moyenne des **ETP** de juillet est de 5,9 mm/j sur la station de Melun, au-dessus de la moyenne trentenaire de 4,4 mm/j (+ 34 %).

Prévisions sur les 10 prochains jours :

- Ile de France classée en vigilance ROUGE canicule.
- Risque d'orages de vendredi 26 à dimanche 28 juillet (de 5 à 30 mm possible de façon hétérogène).
- Températures maximales jusqu'à 42°C ce jeudi 25, puis de 20 à 30°C par la suite.
- ETP attendus de l'ordre de 5 à 7 mm/j.

Les besoins en eau des cultures et nos conseils

Suivi des tensiomètres :

Le suivi des tensiomètres installés dans certaines parcelles doit être au minimum tous les 2-3 jours, à la même heure.

Les seuils de déclenchement sont lorsque 2 sondes sur 3 atteignent :

Sondes de type Watermark à	30 cm	60 cm
Betteraves	100	60 à 80
Maïs	80	60 à 80
Pomme de Terre	70	40

Coefficient cultural des cultures :

Le coefficient Kc dépend de la culture et de son stade. Le tableau ci-dessous donne les valeurs de ce coefficient pour les cultures susceptibles d'être irriguées d'ici le prochain Irriplaine, avec une ETP de 5 mm/j.

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM (mm/j)	Besoins hebdo (mm)	Nb de jours pour un apport de 25 mm
Betteraves	Recouvrement à maturité	1	5	35	5
Haricots et Flageolets	2e trifoliée	0,5	2,5	18	10
	3e trifoliée	0,6	3	21	8
	Bouton Floraux	0,8	4	28	6
Mais	14 feuilles à Floraison	1	5	35	5
	Floraison à floraison + 3 semaines	1,2	6	42	4
Oignons	Ø > 2cm (8-13 feuilles)	1,2	6	42	4
	Pleine bulbaison	1,1	5,5	39	5
P de Terre	Recouvrement total	1,1	5,3	37	5
	Début sénescence	0,8	4	28	6
Tournesol	Bouton 3 cm	0,5	2,5	18	10
	Début Floraison à fin floraison	1,2	6	42	4
Soja	Floraison	1	5	35	5
	Premières gousses	1,1	5,5	39	5

ETM = EvapoTranspiration Maximale de la culture à un stade donné

Suivi des sondes capacitives :

Sur pomme de terre

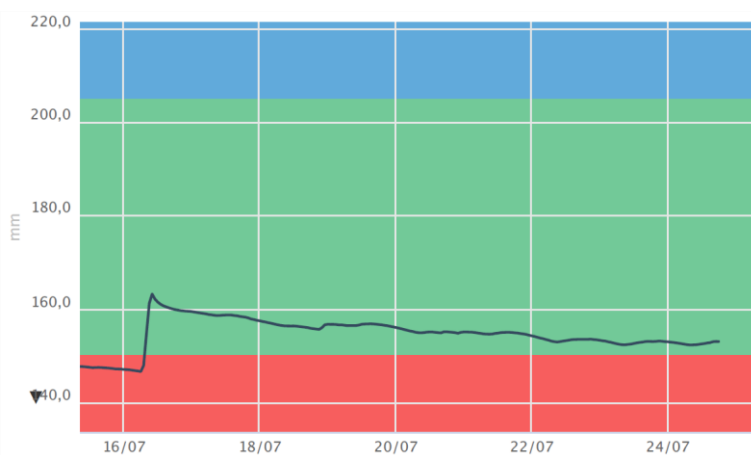
Secteur Nord (77 et 95)

N° sonde : ca_idf_47

Sol de la parcelle : limon argileux

Commune : Louvres

Analyse : La consommation a diminué progressivement jusqu'à moins de 1 mm/j. L'humidité du sol a atteint son plancher en terme de confort hydrique pour la plante. Une irrigation est à réaliser dès cette fin de semaine.



Sur maïs

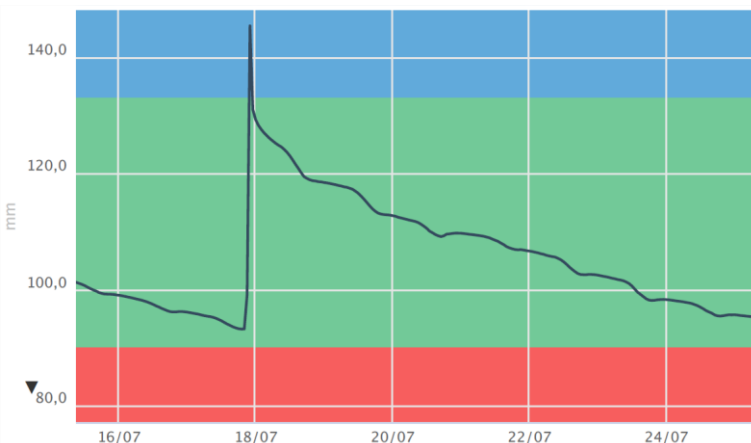
Secteur Ouest (91)

N° sonde : ca_idf_8

Sol de la parcelle : sable limoneux

Commune : Auvernaux

Analyse : Les apports sont trop importants sur cette parcelle (50 mm par tour d'eau). Au vu de la capacité au champ (capacité de rétention en eau du sol) et du type de sol (sable limoneux), des apports de 35 mm maximum sont suffisants. Maintenir un rythme d'irrigation hebdomadaire.



Sur betterave

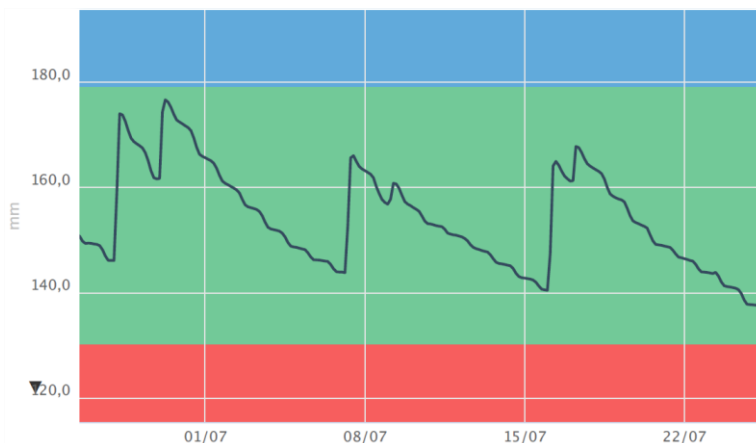
Secteur Sud (77)

N° sonde : ca_idf_17

Sol de la parcelle : argilo-calcaire

Commune : Darvault

Analyse : L'irrigation profite à l'ensemble des horizons du sol. La consommation est régulière. Poursuivre le rythme des apports en privilégiant 30 mm tous les 10 jours sur cette parcelle.



Sur haricots verts

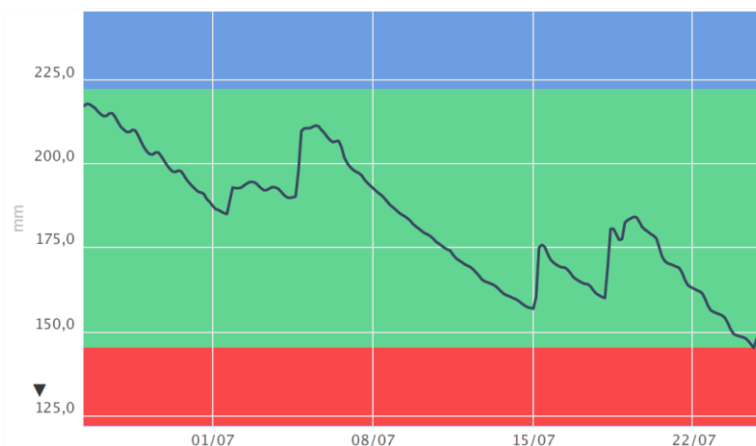
Secteur Nord (77 et 95)

N° sonde : ca_idf_22

Sol de la parcelle : limon

Commune : Vincy Manœuvre

Analyse : La culture consomme jusqu'à 35 cm de profondeur. Se caler sur un rythme d'irrigation de 20 mm tous les 4 jours. Et si ce n'est pas déjà fait, prévoir rapidement un nouveau tour d'eau sur cette parcelle.



Nos conseils en l'absence de nouvelles pluies supérieures à 10 mm

Décaler l'irrigation d'une journée par tranche de 4 mm de pluie.

Compte-tenu des conditions actuelles de canicule, le recours à l'irrigation est primordial :

Pommes de terre :

Favoriser :

- Un apport de 30 mm en sols moyens ;
- Un apport de 35 mm en sols profonds. Au delà de 35 mm, il y a risque de perte d'eau et dégradation des sols.

Maïs :

Pour les maïs les plus avancés, au stade floraison, période de sensibilité maximale au stress hydrique, se caler sur :

- En terres superficielles, un rythme d'apports de 30 mm tous les 6 à 7 jours ;
- En terres moyennes, un rythme d'apports de 30 à 35 mm hebdomadaires ;
- En terres profondes, un rythme d'apports de 35 mm hebdomadaires.

La viabilité du pollen émis baisse lorsque la température augmente et que l'humidité de l'air diminue.

Betteraves :

- En terres superficielles, rester sur des apports de l'ordre de 30 mm hebdomadaires ;
- En terres moyennes, se baser sur une cadence de 30 à 35 mm hebdomadaires ;
- En terres profondes, se stabiliser sur un apport de 35 mm hebdomadaires.

Haricots :

La période allant du début floraison au grossissement des gousses correspond à la sensibilité maximale vis à vis d'un stress hydrique. L'important est d'anticiper sur les besoins de manière à ne jamais épuiser la réserve par des passages de 20 mm.

Tournesol

Les tournesols sont en floraison. Attendre la fin floraison avant de décider d'un passage.

Les mesures de restriction

Secteur	Département	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Fusin	77 (et 45)	Crise	<p>Il est prévu la signature d'un arrêté préfectoral de restriction dès lundi 29 juillet, avec la restriction suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de prélever de samedi 8h à lundi 8h ; fractionnement possible des 48h sur une semaine. - Possibilité de fractionnement par 12 h sur demande motivée pour un total de 48 heures hebdomadaires : interdiction 4 fois de 8h à 20h.

Secteur	Département	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Réveillon	77	Alerte renforcée	<p><u>Grandes cultures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit - Forages : interdit de 12 à 20h et les mardi, jeudi et dimanche de 8 à 20h <p><u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 8h et 20h - Forages : autorisé
	94		<p><u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon :</u></p> <p>Interdit entre 8h et 20h</p>
Plaine de France et du Parisis	95	Alerte renforcée	<p><u>Grandes cultures :</u></p> <p>Interdit de 10h à 20h et totalement les samedi et dimanche</p> <p><u>Cultures légumières et maraîchères de plein champ :</u></p> <p>Rivière et nappe d'accompagnement : interdit entre 10h et 20h</p> <p><u>Cultures sous serres :</u></p> <p>Autorisé</p>
Grand Morin	77	Alerte	<p><u>Grandes cultures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 12 h et 20h et le dimanche de 8h à 20h - Forages : interdit de 12 à 20h et le dimanche de 8h à 20h <p><u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u></p> <p>Information et sensibilisation aux économies d'eau</p>
Ensemble du département des Yvelines	78	Alerte	<p><u>Grandes cultures :</u></p> <p>Interdit de 8h à 20h</p> <p><u>Horticulture, Pépinières en container, cultures maraîchères et aromatiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafonnement à 30 m³/ha/jour pour l'horticulture - Plafonnement à 70 m³/ha/jour pour cultures maraîchères et aromatiques - Goutte à goutte autorisé <p><u>Cultures fruitières, Pommes de terre, Pépinières de plein champ et culture de gazon :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdit de 10h à 18h - Goutte à goutte autorisé
Orge-Yvette	91	Alerte	<p><u>Grandes cultures :</u></p> <p>Interdit de 10h à 18h et totalement le dimanche</p> <p><u>Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinières, plantes aromatiques et médicinales :</u></p> <p>autorisé</p>

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>, avec la liste des communes par secteur.